



Institut pour la Recherche  
en Marketing de l'Alimentation Santé

**PETIT-DEJEUNER IREMAS - 14 Septembre 2010 à 8h30**

**Cook in the City**

39 rue de Châteaudun (Paris) – Métro ND de Lorette

**INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE ET PROFESSIONS DE SANTE :**

**UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT ... OU L'INVERSE ?**

**RESTITUTION ET DISCUSSION DE L'ETUDE**

**« ETAT DES LIEUX ET AXES DE REFLEXION » (ETE 2010)**

Vous êtes conviés à vous inscrire au 2<sup>ème</sup> Petit déjeuner sur ce sujet, ainsi qu'à participer, si vous êtes Adhérent de l'IREMAS, au Groupe de travail qui suivra. Nota : Si vous souhaitez participer au Groupe de travail mais que vous n'êtes pas Adhérent, vous pouvez le devenir (voir [www.iremas.org](http://www.iremas.org)).

Une 1<sup>ère</sup> réunion de travail du 27 Mai a fixé des orientations précises au Groupe, à savoir :

- focus sur la partie « communication » de la relation, dans toutes ses dimensions : le professionnel de santé comme acteur direct ou indirect du développement industriel et commercial, et comme cible (prescripteur),
- Etude et production éventuelle d'une charte
- La séance du groupe de travail suivant ce 2<sup>ème</sup> petit déjeuner sera consacrée à l'opportunité, à la forme et aux modalités de mise en œuvre d'un délivrable « charte et/ou logo ».)

Le 1<sup>er</sup> Petit déjeuner (3 mai 2010) a réuni une cinquantaine de participants industriels et chercheurs autour de la problématique « Industrie alimentaire et Professions de santé : une relation gagnant-gagnant... ou l'inverse ? ». La discussion, introduite par les présentations de Mmes Marie-Laure Frelut (St. Vincent de Paul) et Valérie Busson (Lesieur), a soulevé les questions de la communication entre les deux professions, de l'implication du Professionnel de santé dans les activités de l'industrie, d'éthique, de conflit d'intérêt, de rémunération, de « traduction » de la science vers le grand public, toutes questions qui justifiaient la création du groupe de travail.

**Une étude (juin-août 2010) a été confiée à une stagiaire de l'association, Marine Bougeard (ESA Angers), avec l'aide de quelques Adhérents (Patricia Boulos, Claire Chambrier, François Guillon), visant à mieux décrire la controverse et de proposer des axes de réflexion pour la résoudre, grâce à une étude documentaire et à une enquête auprès des acteurs et observateurs sur leurs attitudes, opinions et pratiques.**

**Participation aux frais, petit-déjeuner inclus :**

- Membres IREMAS : 10 Euros TTC pour le 1<sup>er</sup> inscrit de la Structure Membre ou pour un Membre individuel.
- Autres inscriptions : 50 Euros TTC
- Participants au petit déjeuner du 3 Mai : 25 Euros TTC

**Le règlement** à l'ordre de SGECI (uniquement en Euros) doit être adressé avec l'inscription,

- **par chèque** envoyé à : SGECI - BP. 12 - 78354 Jouy en Josas Cedex - FRANCE

- **ou par virement** au compte SGECI :

BNP Paribas, Agence Versailles ET GX (00859)  
Etablissement Guichet N° de Compte Clé RIB  
30004 00859 00010015414 63  
IBAN : FR76 3000 4008 5900 0100 1541 463  
BIC : BNPAFRPPVRS  
N° TVA intracommunautaire : FR 10449597004

Comme d'habitude, un échange questions-réponses-discussion suivra les exposés.

**Accueil à partir de 8h30 - Session à 9h précises - Se terminera à 10h30.**

**INSCRIPTION** - Le nombre de participants est **strictement limité à 50<sup>1</sup>**.

**Les inscriptions sont nominatives et se feront dans l'ordre d'arrivée, par Email**

**[contact@iremas.org](mailto:contact@iremas.org)**

**(L'inscription ne sera validée qu'à réception du paiement)**

<sup>1</sup> L'IREMAS se réserve la possibilité de limiter l'inscription à une personne par Structure